

Rapport d'activité fédéral 2013/2015

Ce mandat aurait pu être celui du changement sous l'ère Hollande, nous l'attendions sans trop d'illusions il est vrai, ce fut une toute autre politique, celle des patrons, de la troïka, qui a été suivie. L'ennemi juré de la finance avait promis de baisser le nombre de chômeurs nous n'avions pas compris que ce serait en les radiant bien sûr! Cette stratégie ne suffit pas, le nombre ne cesse d'augmenter, en poussant de plus en plus de personnes dans la misère et alimentant la poussée de l'extrême droite. Parallèlement, les conditions de travail se dégradent, le pouvoir d'achat baisse, l'accès aux services publics devient de plus en plus difficile. Nous pouvons sérieusement nous inquiéter de l'avenir, de celui de la France, de l'Europe. Ce climat anxiogène, attise les aigreurs et la peur du lendemain. Nous devons sortir de cet état de sidération dans lequel nous ont placé les vagues d'attentats que la France, mais pas seulement, a subi cette année 2015. Il faut réagir en permettant un mieux « vivre ensemble », mais aussi en restant vigilants face aux mesures liberticides qui accompagnent l'état d'urgence que ces agressions rendent légitime dans l'opinion. Alors que nous devrions fêter les 70 ans de la Libération, les lois du CNR qui font de notre pays la référence, un environnement dégradé, naturel et politique interroge sur l'avenir. Depuis trop longtemps, l'unité syndicale est en panne et peine à imposer le tempo, les attitudes individualistes ont pris le pas sur les réponses collectives, montrons que nous n'avons pas perdu la main !

Ainsi, le congrès est un temps de réflexion sur les mandats que nous nous donnons, à partir du bilan des actions menées. Les instances fédérales de la FSU participent aussi de ce travail d'analyse, en suscitant le débat : ce fut le cas avec l'invitation de Jacques Perrin pour présenter ses analyses sur la mise en oeuvre de la nouvelle formation des maîtres ou lors du colloque laïcité avec Gérard Aschieri et Alain Bondelle le 5 juin 2015.

Dans l'Éducation Nationale, le retour à un dialogue social apaisé n'a pour autant pas levé tous les blocages.

Globalement, les dernières lois ont considérablement affaibli les leviers du paritarisme et démontrent la parodie de dialogue social, que ce soit lors des Assises de l'École pour les Valeurs de la République, les États Généraux du Travail Social, ou encore les conditions des négociations sur la QVT (Qualité de Vie au Travail), la résorption du travail précaire ou les suites de celles sur le PPCR (carrières et salaires des fonctionnaires)...

La question des rythmes scolaires dans le 1er degré a été au centre de multiples débats avec les personnels, l'administration, les élus. Des actions dans les écoles, dans les communes, avec les parents ont eu lieu au cours des années 2013 et 2014. Une pétition a réuni 10 000 signatures pour le maintien de la semaine à 4 jours. Il n'y a malheureusement pas eu de débat et de réelle concertation. Depuis, la réforme est passée en force ! Les dotations, devenues positives, ne permettent pas de retrouver des taux d'encadrement suffisants : les Rased mais aussi les Brigades de remplacement sont largement insuffisants.

Dans le second degré, un nouveau collège et un lycée ont été construits pour répondre à l'accroissement de la population du département. Ces créations à moyens constants ont eu un impact sur la carte scolaire, l'offre de formation pour les lycées, la répartition des moyens. La FSU est intervenue à plusieurs reprises auprès des pouvoirs publics pour le respect d'une réelle proximité et pour limiter la taille des établissements afin d'assurer aux élèves et aux enseignants de meilleures conditions de travail.

A l'appel de la FSU, les fonctionnaires des PO se sont mobilisés pour exprimer leurs attentes fortes en terme de créations de postes (manifestations nationales 06/04 /2013, 22/11/2014, 10/10 2015), de nombreuses mobilisations départementales ont eu lieu ces trois dernières années (dont les 12 10 et 05 12 2013, 20 11 14, 03 02, 19 05, 11 06 et 17 09 2015). La réforme du collège s'est rajoutée à la contestation, mobilisant largement les personnels. Pour la FSU, l'éducation prioritaire, qui a fait l'objet de plusieurs réunions en intersyndicale doit également redevenir un enjeu central.

Le dernier congrès de la FSU à Poitiers en 2013 a permis à la SD FSU 66 de présenter une motion sur la défense des langues régionales qui fut adoptée. Le Conseil académique des langues régionales auquel siègent deux représentants de la FSU 66, a pu constater que malgré une bonne dynamique, le catalan est en grosse perte dans le 2nd degré. La FSU 66 continue à porter le projet de développement de classes bilingues catalan à tous les niveaux.

La FSU66, est fortement investie depuis toujours et engagée auprès des personnels précaires qui interviennent à l'EN. Le collectif des CUI/AED 66 est l'outil qui a permis à la FSU 66 de remporter quelques victoires en aidant des collègues à obtenir gain de cause devant les Conseils de Prud'homme pour absence de formation (23 07 2013). D'autres procédures se préparent. Depuis La CGT est revenue dans le collectif. La pérennisation de ces emplois par un statut, une formation, une qualification, ainsi qu'une dotation horaire pour une vie décente est un mandat de la FSU. Celle-ci a initié, au sein du collectif, une étude des besoins en formation de ces personnels et en a fait une synthèse remise au DASEN. Les audiences se sont poursuivies auprès de l'EN (DAFPEN, Rectorat, DSDEN), de la préfecture, du Conseil Départemental, avec la présidente le 17 février 2014, de Pôle Emploi et de la DIRRECTE. Ces administrations ont été réunies à notre demande par la préfecture à deux reprises (04/2013, 4/03/2014), essentiellement pour demander un véritable statut et des formations adaptées.

La FSU a soutenu les personnels TOS du CG dans leur démarche collective pour construire des revendications et obtenir gain de cause sur des questions de primes, de rémunération et de fiches de poste. La représentante du Snuclias de l'Aude est venue animer des réunions et a accompagné les agents dans leur action. Des discussions se sont ouvertes avec les personnels, en particulier les cuisiniers, dont les conditions de rémunérations et d'avantages sont différentes dans la filière éducative de celles des autres personnels !!! Restent aussi entières les questions de double hiérarchie (Chef d'établissement et CG) et du CHS-CT compétent !

Toute l'année 2014 nous avons été mobilisés par les élections professionnelles. Le résultat montre que si la FSU 66 a subi une érosion de ses résultats, celle-ci a été moins forte qu'ailleurs du fait de l'engagement constant des équipes militantes des syndicats nationaux auprès des personnels. A l'Éducation Nationale, elle conserve sa place ultra majoritaire dans les instances départementales où elle siège : CTSD CDEN CDAS CHSCT. Le congrès départemental et le congrès national du Mans seront aussi des temps de réflexions et de propositions pour les prochaines échéances électorales.

Par ailleurs, les objectifs de la loi de décentralisation, sont restés opaques et n'ont pas permis de résorber les craintes des personnels des Fonctions Publiques de l'État et de la Territoriale. Une formation régionale le 31 mai 2013 a été suivie par nombre de militants du département. Des rencontres des représentants des CFR Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon les 29 mai, 2 juillet et 6 novembre 2015 ont permis de partager nos expériences, de préparer les audiences auprès du préfet préfigurateur, d'avoir une démarche commune envers les rectorats, les candidats aux élections régionales. À la veille de

l'application de la loi, nous sommes toujours en attente de véritables perspectives de l'administration concernant les incidences sur les services et les agents. L'impact de cette nouvelle grande région sera conséquent sur les instances du dialogue social, sur l'exercice de la démocratie au sein de la fédération et le lien entre les SD et les SN. La question de se doter d'une organisation infra-régionale performante proche des usagers et des réalités du terrain est un des sujets qui animera le congrès départemental. Les organisations syndicales des trois FP ont battu le pavé pour la défense des services publics, des statuts, des salaires, des retraites et des conditions de travail (les 31/01 et 15/10 2013, les 18/03 et 15/05 2014). Le maintien et l'amélioration de la protection sociale se rajoutent logiquement aux revendications en 2014, dont les 70 ans ont été fêtés le 28 11 2015 par une intersyndicale quasiment au complet (seule la CGC manquait à l'appel!). Avec la CGT et Solidaire, les semaines de défense des services publics ont été particulièrement suivies à l'Éducation Nationale et par les travailleurs sociaux, inquiets de leur devenir avec la refondation du travail social initiée depuis le mois d'octobre 2013 (participation au débat services publics de la CGT en 2013, manifestations et grève les 20/11, 5/12/2013), ainsi que du 17 au 22/11/2014. De nombreux secteurs se sont régulièrement mobilisés pour la défense de leurs missions et conditions de travail (Pôle Emploi, Justice...).

Elle a interpellé régulièrement les députés et les conseillers généraux du département sur ces sujets, lors d'audiences, par des lettres ouvertes. Elle apporte son expertise quand elle est sollicitée soit par des partis politiques, soit par des collectivités (bilan économique du Conseil Départemental les 26 juin et 16 juillet 2015), soit par des associations.

La SD FSU 66 a été partie prenante de nombreuses mobilisations intersyndicales pour la sauvegarde de l'emploi, des services publics au plus près des usagers, comme en matière de Santé sur la Côte Vermeille le 19/01/2013, « pour que l'emploi ne reste pas à quai », sur la Côte Vermeille et le Vallespir le 15/02/14, pour l'emploi public et privé le 26/06/14. Elle a su réagir dans l'urgence à chaque venue du 1er ministre dans le département (février et octobre 2015).

Des réunions sur le travail du dimanche avec la Directe et la préfecture ont été soutenues par des actions (17 02 2013, 4 07 2014). Une table ronde sur la question de l'emploi ainsi qu'une conférence sociale ont été demandées. En juillet 2015, le Conseil Départemental a initié une démarche en ce sens à laquelle nous avons contribué.

La FSU s'est mobilisée également lors des actions européennes (14/03/2013), lors de la fête du travail (1er mai) chaque année et avec la participation de FO, ce qui est à souligner, des luttes intersyndicales initiées contre l'ANI (05/03, 09/04/2013), l'austérité (le 02/06/2013, les 12/04 et 15/11/2014, les 09/04, 05/07 et 8/10/2015), le TAFTA (11/10/2014), le Pacte de Responsabilité (10/09/2013).

La Section Fédérale de Retraités FSU participe, chaque année, à la semaine de mobilisation des retraités, en mars/avril afin de soutenir les revendications de retraites décentes, de leur revalorisation, de l'ouverture du débat sur la dépendance. Elle est présente aux initiatives de la FGR (21/05/2014). Elle a initié un débat public sur les retraites le 26 juin 2013. Des actions pour la défense des retraites ont eu lieu les 15/10/2013 et 17/03/2015. Il nous faudra réinterroger notre participation au CODERPA, où nous avons deux représentants, aujourd'hui à renouveler.

Nous avons poursuivi notre engagement auprès du Collectif sur les Droits des Femmes, manifestation le 1er février 2014 devant le consulat d'Espagne, suite à la volonté de ce gouvernement de revenir sur le droit à l'avortement.

Nous poursuivons sans relâche la lutte auprès des familles sans papier (RESF). Régulièrement des mobilisations ont lieu comme les rassemblements pour soutenir des régularisations, éviter les expulsions, les fêtes pour financer les cartes séjour (soit 600€/adulte et 70€/enfant, ce qui est inaccessible pour une famille!), les besoins de premières nécessité pour les familles vivant dans des squats : toutes ces actions ont connu de belles participations. De même, nous agissons au sein du CDDEL contre la criminalisation de l'action syndicale (27/02/2013) comme celle des militants BDS poursuivis pour faits de tractage dont la procédure a connu de multiples rebondissements, mais aussi des militants de RESF pour avoir hébergé des familles sans papier. Le CDDEL a interpellé les élus par une lettre ouverte et un communiqué de presse sur la loi sur le renseignement en juin 2015.

La FSU a été porteuse de la journée contre les discriminations en appelant à la manifestation le 30 novembre 2013. Le 26 février 2014, une initiative intersyndicale (CGT, FSU, Solidaire) a permis de réfléchir sur les discriminations et ses dérives dans le monde du salariat. Il s'agissait aussi de se doter d'outils pour désamorcer l'imposture sociale du Front National. Elle s'est concrétisée sur la place publique par la manifestation contre le racisme et la xénophobie le 22/03/14, par le colloque intersyndical à Béziers le 06/05/2015.

La FSU participe activement à toutes les initiatives collectives pour le vivre ensemble, dans l'urgence due à l'actualité dramatique comme après les attentats en France en janvier et novembre 2015. D'autres ont été longuement préparées : ce fut le cas pour la laïcité, le programme du CNR, la défense de la protection sociale... La FSU est membre du « collectif non au musée » qui reste vigilant contre toutes attaques des nostalgiques de l'Algérie coloniale.

Elle est membre associé de l'ADPEP 66. Elle répond chaque fois qu'elle est sollicitée aux invitations des organismes chargés du maillage économique du territoire. (EDEC vallée de l'Agly).

La SD FSU 66 a largement contribué au document édité par la FSU régionale sur le schéma économique sollicité par le Conseil Régional en y défendant une harmonisation des moyens sur le territoire.

Elle s'est investie, comme toutes les unions départementales des PO, pour faire avancer le projet d'une maison des syndicats, dossier ouvert de longue date auprès du Conseil Général. Son aboutissement se résume aujourd'hui au relogement de plusieurs UD dans des locaux distincts.

N'oublions pas la participation aux instances départementales, régionales, nationales où la FSU assume sa représentativité : à l'Éducation Nationale : CTA, CALR, CAAS, CTSD, CDAS, CACFCA, CHSCTD, dont le secrétariat est assuré par deux représentants de la FSU, a permis d'initier de nombreuses visites d'établissements.

Pour l'ensemble des SN : les instances fédérales : CDFD, BDFD, CDFN et CFR. Les instances statutaires : CTD ou T, CTR ou CTIR, CE, CHSCT, SRIAS, CIAS...

Nous avons un bel outil, une section départementale qui fonctionne : les représentants des SN et des tendances se connaissent, ont l'habitude de travailler ensemble. Notre journal est le reflet de ce pluralisme et de ce souci de créer des revendications collectives. Animer le fédéralisme, porter des mandats collectifs et interprofessionnels, ce sera l'un des enjeux de la nouvelle équipe militante.

Section Départementale FSU 66